

QUOI DE NEUF DEPUIS LE DERNIER BULLETIN ?

Il se passe toujours quelque-chose à St Vincent, la preuve :

- Une magnifique éclipse solaire :



- La réception d'un nouveau véhicule pour le **CCFF** (Comité Communal Feux de Forêt) mutualisé avec Assas, Guzargues et St Vincent...



Un feu peut avancer à 3 %
de la vitesse du vent.

📅 Exemple :

Vent
à 50 km/h



feu à 1,5 km/h
(soit 25 mètres par minute)

⚠️ Même à cette vitesse, le feu
peut vous rattraper à pied.



Ce véhicule permet aux bénévoles des 3 villages, impliqués dans le CCFF, de faire des tournées de surveillance et de prévention.

Sortie des aînés en Arles, sur invitation de la Municipalité



JOLIE SESSION DU MARCHÉ DE PRINTEMPS



Alexandra a pu vendre des sirops au bénéfice des enfants de l'école, une nouvelle association de St Vincent a pu se présenter, ils font des vitraux, des bijoux et de la calligraphie ...



(Avec une animation musicale de « La Souris Verte ».)

- Une nouvelle session de la soirée « Vins et Mets » qui a fait un gros succès, dans un cadre idyllique ...



UN NOUVEAU « FOOD TRUCK » AU MARCHÉ DU JEUDI

Le marché accueille avec plaisir un nouveau « food-truck », LE RÉGALOU, qui propose de la cuisine bretonne :

RÉGALOU	
GALETTES Simple ou Simple nougat 6,50€ Simple nougat, jus de citron ou confiture Quimper ou Quimper nougat 7,50€ Caramel (chocolat, jus de citron ou jus de pomme, jus de mandarine) Reçouf 7,50€ Caramel, moutarde, mozzarella, bacon fumé Chèvre 7,50€ Caramel, cheddar, fromage bleu Saumon 7,50€ Caramel, saumon fumé, avocat, citron Four épaveur de galettes ou crêpes nature 22 1,50€ Galettes ou crêpes nature 44 1,50€	CRÊPES Sucre 2,50€ Beurre et Sucre 3€ Miel 3€ Caramel beurre salé 3€ Nutella 3€ Confiture: Fraise ou Abricot 3€ Humus: Knaus/Beurre/Nutella 4€ Sopp chantilly 1€
HOT-DOGS Classic 3,00€ Hot-dog Classic + frites 7,00€	BOISSONS Coca/Coca-Zéro/Arangins/Amal/Abou/Sprite/Perrier 3€ Eau 2,50€ Bière 3€ Café 1€
FRITES (MONTBI) Petite 3,00€ Grande 3,50€	BARBE à PAPA Fraîche 2€
FRITES (MONTBI) Petite 3,00€ Grande 3,50€	GLACE (MONTBI) Pêche 3€ Caramel 3,50€



- Il y a eu une conférence AGIRC/ARCO organisée en partenariat avec la commission « Affaires sociales » de la mairie, sur le thème : « et si je prenais soin de ma santé ? »

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arco

« Et si je prenais soin de ma santé ! »

lundi 31 mars 2025
de 10h à 11h30
 accueil à partir de 9h30

Salle Eugénie Dubois
44 avenue des Cévennes
SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES

Entrée libre et gratuite
 dans la limite des places disponibles

Veiller à sa santé et à son hygiène de vie est essentiel quand on avance en âge. Pour cela, il est important de savoir quel équilibre alimentaire adopter, comment poursuivre une activité physique régulière, comment prendre soin de soi.

Pour vous aider à préserver votre capital santé, le docteur Aurore Laforêt et Noëlle Bazin, psychologue du Centre de Prévention Agirc-Arcco de Montpellier animeront cette conférence et vous donneront les clés pour être acteur de votre santé. Un focus sur la mémoire sera présenté.

Nous vous présenterons également les services d'accompagnement et de prévention de l'Agirc-Arcco dont vous pouvez bénéficier.

Un moment de convivialité sera offert par la mairie à la fin de cet événement.

en partenariat avec la Mairie de Saint Vincent de Barbeyrargues

et les communes de Guzargues, Assas et Prades le Lez.

Assas

Commune de Prades-Lez

Vos interlocuteurs

AG2R LA MONDIALE 09 69 36 10 43	Groupes AGIRCA 0 800 944 333 (service et appel gratuits)	GRUPPE APICIL 04 72 27 72 72
Audiens Actifs 01 73 17 37 26 Retraités 01 73 17 39 27	ADP 01 49 07 31 59	URCEM 0 980 980 990
ORFÈVRE 0 820 225 225 (Service 0 09 €/min + prix d'un appel)	KLESIA 09 69 39 00 54 (appel non surtaxé)	LOURMEL 01 40 60 20 60
malakoff humanis 39 96 (appel gratuit)	PROBTP Paris-Seine : 01 55 76 15 30 Nord - Pas-de-Calais : 03 20 12 35 14 Grand-Est : 03 83 95 39 92 Rhône-Alpes Bourgogne Auvergne : 04 72 42 16 00	Méditerranée : 04 96 20 70 70 Sud-Ouest : 05 56 11 56 19 Ouest-Atlantique : 02 40 38 15 22 IDF-Centre : 01 40 31 38 70 Normandie-Picardie : 02 35 07 29 11



- De beaux événements à la bibliothèque :

Une magnifique expo :

Exposition à la bibliothèque

du 1^{er} avril au 30 mai 2025



Fils tendus
Œuvres textiles
Mosaïques

Monique Cambrezy
Rémi Cambrezy
Thérèse Lambert

Horaires :
mardi, vendredi : 16h30 - 19h00
mercredi, samedi 10h00 - 12h00

Lire à St Vincent
28 rue de la Coste
St Vincent de Barbeyrargues



Une rencontre avec un écrivain, auteur de romans policiers, habitant le village :

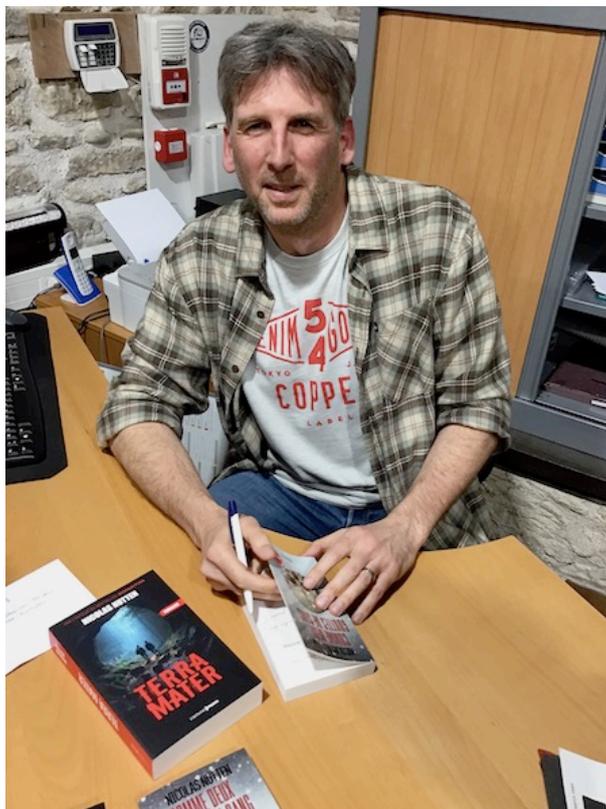
RENCONTRE AVEC NICOLAS NUTTEN

AUTEUR VINCENOT
DE ROMANS POLICIERS



vendredi 11 avril à 20h
à la bibliothèque

Lire à St Vincent
28 rue de la Coste
St Vincent de Barbeyrargues



- Les « Rencontres santé » ont permis de découvrir beaucoup de choses, notamment sur la cuisine...

ATELIER « chez moi je dis stop aux polluants » du 04/03/25

En présence de Mme Raphaëlle Cadenas de la mutuelle France Occitanie, une dizaine de personnes ont participé, à l'atelier animé par Bruno de l'association APIEU (atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain).

Dans une ambiance de dialogue et de grande tolérance pour les choix personnels Bruno nous a rappelé les bases d'une alimentation saine équilibrée. Puis il nous a alerté sur les risques des produits alimentaires industriels- Attention « trop de gras, trop de sel, trop de sucre » !!- Prendre le temps de lire les étiquettes, éliminez ceux qui contiennent des E méchants qu'il nous a détaillés. Bruno nous a initié à la lecture des divers labels.
+Attention aux contenants : Verre ou papier plutôt que plastique, supprimer les boites plastiques dont nous avons l'habitude et qui secrètent de mini particules (surtout les anciennes qui ont subi quelques éraflures).

Après un goûter plutôt joyeux, passage au pratique : nous avons confectionné de la lessive « maison » saine et économique (voir recette ci-dessous).

En conclusion Bruno a rappelé les risques d'humidité malsaine en cas de non-aération des pièces d'habitation (on part le matin tôt, on rentre le soir tard, en laissant tout fermé). Il s'est presque senti gêné de prodiguer des conseils à des habitants de zones rurales du midi, donc bien habitués à aérer les maisons ou à les protéger de la chaleur.

Finalement chacune est repartie avec sa lessive, en pot en verre bien sûr.

Lessive au savon de Marseille

Ingrédients

- 50g de savon de Marseille en copeaux, sans glycérine ajoutée !
- 1 litre d'eau
- 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 1 à 2 cuillères à soupe de cristaux de soude
- 10 gouttes d'huiles essentielles (facultatif)

Préparation

- Dans une casserole, faites chauffer 1 litre d'eau
- Ajoutez le savon en copeaux
- Mélangez à feu doux jusqu'à ce que les copeaux soient bien dissous dans l'eau
- Laissez tiédir puis ajoutez le bicarbonate de soude, les cristaux et les huiles essentielles en remuant bien
- Versez la préparation dans une bouteille en verre
- Secouez régulièrement jusqu'au refroidissement complet

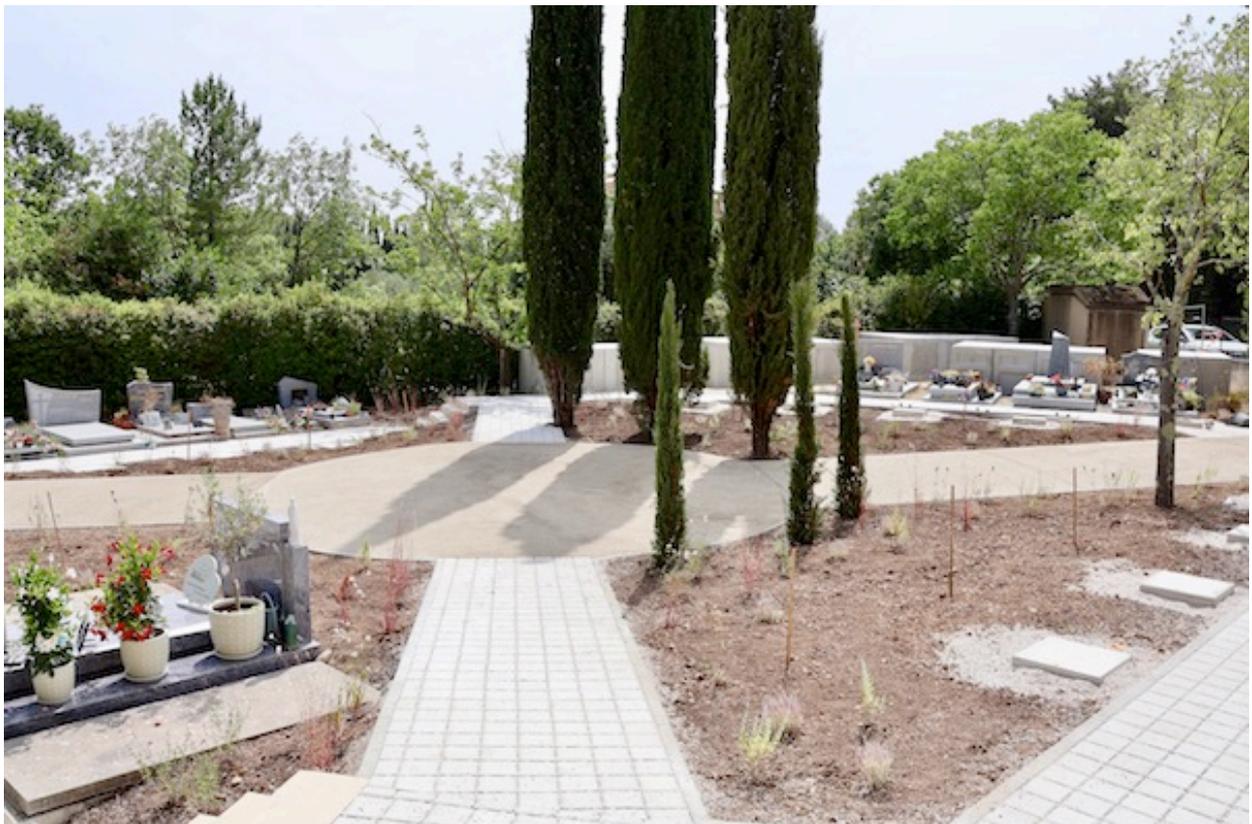
Astuce

Vous pouvez mixer la lessive refroidie avant de verser dans votre bouteille. Ce geste évitera la formation de grumeaux.

Vigilance

Lorsque vous achetez votre savon de Marseille, la liste des ingrédients doit mentionner "sodium olivate" et ne doit pas contenir de glycérine ajoutée.

Les travaux du cimetière avancent :





**ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
ACM LES GARRIGUES**

L'ÉTÉ ET LA RENTRÉE 2025 SE PRÉPARENT AVEC IFAC

**DOSSIER D'INSCRIPTION UNIQUE 2025/2026
POUR UN ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 À 17 ANS**

DU 7/07/2025 AU 25/07/2025 COMMUNE DE ST VINGENT DE BARBEYRARGUES
LE MERGREDI À PARTIR DU 3/09/2025 COMMUNE D'ASSAS

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Retrait des dossiers à l'accueil de la mairie des communes de Assas, Guzargues ou St Vincent de Barbeyargues à partir du 12 mai 2025
- Possibilité de téléchargement du dossier sur les sites de chaque commune
- Renvoi des documents pour l'inscription de votre enfant à l'adresse suivante : contact.lesgarrigues@dso.ifac.asso.fr

Pré-inscription le 26 mai à 20 heures

Pour plus de renseignements : contact.lesgarrigues@dso.ifac.asso.fr





OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS A PARTIR DE JUILLET 2025 / ALSH LES GARRIGUES

Les communes de Assas / Guzargues et St Vincent de Barbeyragues ont confié à l'association Institut de Formation d'Animation Conseil la gestion du centre de loisirs intercommunal « LES GARRIGUES ». L'Ifac, association d'éducation populaire, à vocation sociale, éducative et territoriale élabore et développe, avec les élus, des réponses adaptées aux demandes et aux besoins locaux. Ce projet ambitieux vise ainsi à offrir un espace sécurisé et stimulant pour les enfants, favorisant leur épanouissement personnel et social. Nous serons donc heureux d'accueillir vos enfants âgés de 3 à 11 ans à partir de 7 juillet 2025 dans les locaux des écoles de St Vincent de Barbeyragues et à partir du mercredi 3 septembre dans les locaux des écoles d'Assas. Le centre de loisirs dispose d'une capacité d'accueil de 60 enfants par jour (24 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de plus de 6 ans.)

Pour l'été 2025, le centre de loisirs « Les Garrigues » est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 pendant 3 semaines en juillet du 7 au 25 juillet. Nous vous proposons d'accueillir votre enfant selon les modalités suivantes :

- Accueil en journée
- Repas et goûter fourni par les parents
 - o Accueil échelonné du matin de 8h00 à 9h30
 - o Accueil échelonné du soir de 17h00 à 18h00

Les modalités d'inscription seront communiquées à partir du 28 avril 2025 sur les différents réseaux des trois communes et un document d'information sera distribué à tous les enfants fréquentant les écoles d'Assas et de St Vincent de Barbeyragues .

ENQUÊTE OUVERTE DE JUIN À AOÛT 2025

Grandir en
Pic Saint-Loup



Petite
Enfance
0 - 3 ans

Jeunes parents - futurs parents
participez à l'amélioration de nos services

COMMENT INFORMER LES PARENTS SUR LES
OPTIONS D'ACCUEIL ET FACILITER LEUR ACCÈS.

Service public petite enfance - Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup

NOUVEAUTÉS AUX DÉCHETS

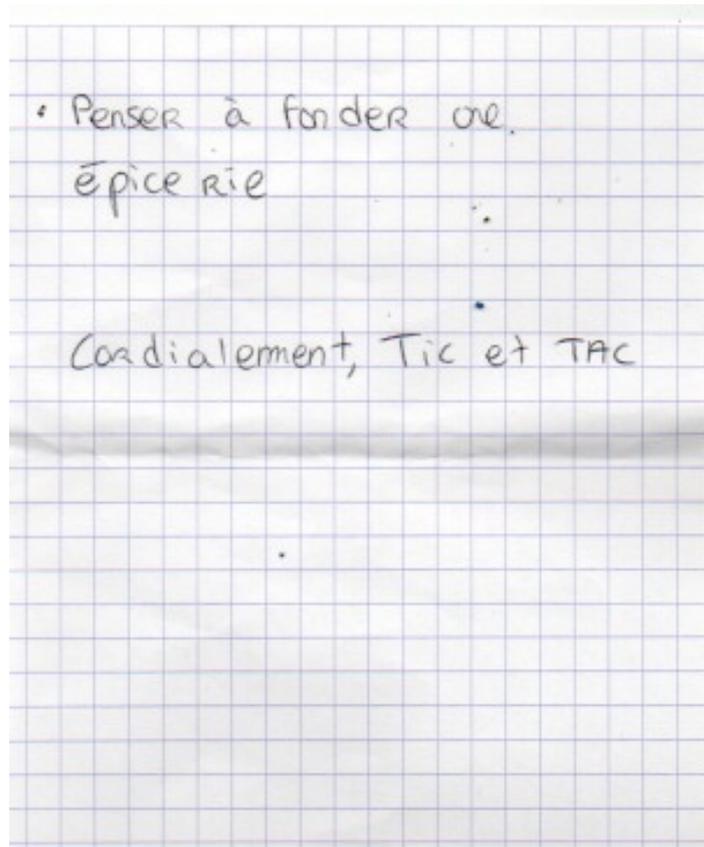


De nouveaux caissons de tri sont disponibles :



BOÎTE À IDÉES

Trouvé ce petit mot dans la boîte à idées (il y en avait un autre qui a été traité par ailleurs):



L'idée est certes bonne, mais nous avons déjà fait quatre expériences, toutes soldées par un échec...Par contre, il y a un marché le jeudi sur l'esplanade qui pourrait vous satisfaire...

(L'autre mot parlait de déjections humaines se multipliant dans cette impasse...)





Incivilités diverses, il faut bien les mentionner, si cela peut avoir un effet...

Le plus souvent, il s'agit de poubelles mal utilisées :



Il y a eu aussi la machine à pain, vandalisée...



D'autres petits délits à l'école, dus à des jeunes ou moins jeunes...

VIE MUNICIPALE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT



MAIRIE DE

St Vincent de Barbeyrargues

34730

REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté n° 2025/34

**Circulation et stationnement
interdits pour la Fête Locale –
Parcours taurin**

Monsieur le Maire de la Commune de SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES,
VU le Code de la Route,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2212-2
et L. 2213-1,
CONSIDERANT l'organisation de la fête locale de la commune de Saint Vincent de
Barbeyrargues qui aura lieu du 3 au 7 juillet 2025, et le parcours taurin 2025 avec
déviation de circulation suivant le plan ci-annexé,
CONSIDERANT la livraison le vendredi 27 juin 2025 de barrières taurines pour la
sécurisation du parcours taurin, et la livraison et l'emport de tout matériel nécessaire
à l'organisation et au bon déroulement de la fête locale,

A R R E T E

ARTICLE 1 : La circulation et le stationnement seront interdits sur :

* la **place aux jeunes, le parking à côté du monument aux morts et le long du puits
Rue des Ecoles :**

- du Jeudi 26 Juin 2025 à 20 h 00 au Mercredi 9 Juillet 14 h 00 en raison de livraison
de barrières taurines et leur présence, installées pour la fête du village.

* la **place de St Vincent :**

- du Vendredi 27 Juin 2025 à 20 h au Mercredi 9 Juillet 2025 à 14 h 00 en raison de
la présence de matériels installés pour la fête du village.

* la **Rue des Ecoles entre le parking des écoles et la rue de la Calade :**

- le Jeudi 3 Juillet 2025 de 18h30 à minuit en raison de l'apéritif d'ouverture de la
fête du village.

* la **rue des Ecoles - la rue des Aires partiellement - la rue de la Calade – la route de
Prades (du rond-point jusqu'à la hauteur du n°444 route de Prades) :**

- Vendredi 4 Juillet 2025 de 18 h 00 à 21 h 00,

- Samedi 5 Juillet 2025 de 11 h 00 à 14 h 00 et de 17h 00 à 20 h 00,

- Dimanche 6 Juillet 2025 de 11 h 00 à 14 h 00 et de 17h 00 à 20 h 00.

* l'**avenue des Cévennes :**

- Vendredi 4 Juillet 2025 de 17 h 00 jusqu'au lendemain à 02 h 00,

- Samedi 5 Juillet 2025 de 11 h 00 à 15 h 00 et de 17 h 00 jusqu'au lendemain à 02
h 00,

- Dimanche 6 Juillet 2025 de 11 h 00 à 15 h 00 et de 17 h 00 jusqu'au lendemain à
02 h 00,

- Lundi 7 Juillet 2025 de 15 h 30 jusqu'au lendemain à 02 h 00.

Accusé de réception en préfecture
034-213402902-20250623-2025-34-A1
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025



A l'occasion de la fête de
St Vincent de Barbeyrargues

Frédéric CAUSSIL, Maire de la commune

Le Conseil Municipal

David IOVALONE, Président du Comité des Fêtes

ont le plaisir de vous convier

à l'apéritif d'ouverture de la fête

le Jeudi 3 Juillet 2025 à 19 heures 30

sur le boulodrome



**BONNES
VACANCES ET
BONNE FÊTE À
TOUTES ET TOUS**



LE BULLETIN

Direction de la publication :

Bruno PALLARES, Frédéric CAUSSIL

Rédaction : Bruno PALLARES

Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles

34730 St Vincent de Barbeyrargues

Tél : 04.67.59.71.15

mairie.st.vincent@orange.fr

site : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

BLOC NOTES : BLOC NOTES :

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie toute l'année ou sur le site www.service-public.fr. Tous les Français et les Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne résidant en France peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue de l'élection des représentants au Parlement Européen et d'éventuelles élections municipales partielles. Pour l'inscription, le demandeur doit présenter une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile justifiant de 6 mois de résidence ou par la production d'un certificat du service des impôts sur une période de 5 ans pour les personnes souhaitant bénéficier du droit à l'inscription au titre de contribuable.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les Françaises et les Français **nés en Juillet 2009, Août ou Septembre 2009** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de **16 ans**. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Juillet 2009.

Vous avez la possibilité de vous recenser via le site www.majdc.fr

Vous pouvez aussi télécharger directement sur le site internet de la commune www.saintvincentdebarbeyrargues.fr la notice individuelle à compléter, dans l'onglet « Démarches » puis « Etat Civil » puis « Recensement militaire – JDC ». Vous pourrez ensuite la retourner par mail à la Mairie à l'adresse suivante : mairie.st.vincent@orange.fr accompagnée des scans des justificatifs suivants : livret de famille, carte d'identité recto/verso et justificatif de domicile.

L'attestation de recensement vous sera remise directement dans votre boîte aux lettres et elle permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens tel que le baccalauréat.

CONGES D'ETE A LA MAIRIE :

Accueil : En raison de la période estivale :

- **En juillet** : l'accueil de la Mairie sera exceptionnellement fermé au public tous les lundis après-midi de 14 h à 18 h à compter du lundi 7 Juillet 2025.
- **En août** : **Les services généraux de la Mairie seront fermés du vendredi 1^{er} Août au vendredi 8 Août 2025.**
L'accueil sera assuré du 11 au 22 août sur permanences comme suit :

* mardi 12 Août 2025 de 8h00 à 12h00

* jeudi 14 Août 2025 de 8h00 à 12h00

* mardi 19 Août 2025 de 8h00 à 12h00

* jeudi 21 Août 2025 de 8h00 à 12h00

Service des Cartes d'Identité – Passeports : **Fermé du lundi 4 août au 24 août 2025.**

Pour le retrait de titres d'identité, des permanences seront assurées sur rendez-vous préalable pris sur le site internet de la commune de **8 h 20 à 11 h 40 les mardi 19 août, jeudi 21 août et vendredi 22 août 2025**. Aucun titre ne sera remis sans rendez-vous ni en dehors de ces créneaux pendant la fermeture du service.